---

Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 9170819
Centre d'intérêt: 620

---

Pour le développement des services socioculturels dans les cégeps / Commission des affaires étudiantes. -- Montréal : Fédération des cégeps, [1991?].
19 p. ; 28 cm. -- (Etudes et recherches / Fédération des cégeps)

Code: ER-09-1991.

ISBN 2-89100-079-X

Vedette(s)-secondaire(s): Fédération des cégeps. Commission des affaires étudiantes

---

Descripteur(s): Service du socioculturel * Collégial (Ordre d'enseignement)

---

La Commission des affaires étudiantes réaffirme dans ce document l'importance des services socioculturels dans les cégeps et réfléchit aux orientations qu'on veut leur donner pour les années à venir. Le document aborde plus spécifiquement la mission et le champ d'intervention des services socioculturels, les orientations et les objectifs à poursuivre, de même que les axes de développement souhaités.

---

Type de document:

---

FEDERATION DES CEGEPS

# POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES SOCIOCULTURELS DANS LES CÉGEPS

Commission des affaires étudiantes

**Données de catalogage avant publication (Canada)**

Vedette principale au titre :

Pour le développement des services socioculturels dans les cégeps

(Études et recherches ; ER-09-1991)

ISBN 2-89100-079-X

1. Activités parascolaires - Québec (Province). 2. Étudiants - Programmes de développement - Québec (Province). 3. Collèges d'enseignement général et professionnel. I. Fédération des cégeps. Commission des affaires étudiantes. II. Collection : Études et recherches (Fédération des cégeps) ; ER-09-1991.

LB3605.P68 1991 378.1'989'09714 C91-096525-0

**Dépôt légal**
**Bibliothèque nationale du Québec**
**Bibliothèque nationale du Canada**
**2e trimestre 1991**
**ISBN : 2-89100-079-X**
**ER-09-1991**

**Service des communications et de la documentation**
**Fédération des cégeps**
**500, boulevard Crémazie Est**
**Montréal (Québec)**
**H2P 1E7**
**Téléphone : (514) 381-8631**
**Télécopieur : (514) 381-2263**

**© Fédération des cégeps - L'auteur du présent document conserve l'entière responsabilité de ses opinions.**

TABLE DES MATIÈRES


Page

INTRODUCTION ..... 7

1. LA MISSION ET LES CHAMPS D'INTERVENTION ..... 9

2. LES ORIENTATIONS ET LES OBJECTIFS ..... 11
   2.1 Les orientations ..... 11
   2.1.1 La sensibilisation ..... 11
   2.1.2 L'expérimentation ..... 12
   2.1.3 La formation ..... 12
   2.2 Les objectifs ..... 12

3. LES AXES DE DÉVELOPPEMENT ..... 15
   3.1 Développer une collaboration accrue avec les autres intervenants en milieu collégial, notamment les enseignants ..... 15
   3.2 Développer une concertation dans le réseau collégial pour la consolidation et le développement des activités socioculturelles intercollégiales ..... 16
   3.3 Développer des collaborations avec les organismes de l'extérieur ..... 17

CONCLUSION ..... 19

## COMPOSITION DU COMITÉ

Le comité sur le socioculturel était composé des personnes suivantes :

M. René Audet
Directeur des services aux étudiants
Cégep du Vieux Montréal

M. Rénald Côté
Directeur des services aux étudiants
Cégep de Trois-Rivières

M. Claude Gauthier
Directeur des services aux étudiants
Cégep Montmorency

M. Michel Grou
Directeur des services aux étudiants
Cégep de Drummondville

M. Louis Jolicœur
Directeur des services aux étudiants
Cégep de la région de l'Amiante

M. Michel Leclerc
Directeur des services aux étudiants
Cégep de Sorel-Tracy

M. Richard Ouellet
Directeur des services aux étudiants
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

M. Bob Rooney
Directeur des services aux étudiants
Cégep de Baie-Comeau

Mme Guylaine Royal
Directrice des services aux étudiants
Cégep de Valleyfield

## INTRODUCTION

La réalité des activités socioculturelles parascolaires a beaucoup évolué depuis l'époque des collèges classiques, époque où ces activités étaient intimement liées à la vie des établissements et s'intégraient tout naturellement à la tâche des enseignants, certains d'entre eux s'occupant de théâtre ou d'arts plastiques, d'autres dirigeant chorales et journaux étudiants.

Avec la création des cégeps, des facteurs comme l'augmentation des effectifs étudiants, la laïcisation du corps enseignant, la syndicalisation du personnel et le cloisonnement des tâches qui en découlait ont vite rendu caduc le mode d'encadrement traditionnel des activités étudiantes. Comme les collèges et les universités nord-américains, les cégeps se sont alors dotés de services spécifiques dont la fonction était de répondre à différents besoins des élèves. C'est ainsi que les services socioculturels ont vu le jour.

Au fil des ans, les services socioculturels ont connu les turbulences, petites ou grandes, qui ont affecté le réseau collégial depuis sa création : ils ont vécu l'effervescence des années 70, contribué au foisonnement des expériences et des innovations qui a marqué cette époque, participé au questionnement des affaires étudiantes sur les responsabilités des services aux étudiants et leur contribution à la mission des collège, etc. Comme d'autres, ils ont dû faire face à l'augmentation et à la diversification croissante des clientèles et se sont efforcés d'adapter leurs activités à l'évolution des besoins; comme d'autres, ils ont subi, à l'occasion, le couperet des restrictions budgétaires.

Si les services socioculturels sont aujourd'hui bien implantés dans les cégeps, la diversité des interventions qu'ils mènent ou auxquelles ils sont associés peut rendre difficile la perception de la spécificité de ces services et de leur apport à la mission de formation des cégeps. Par ailleurs, quelques préjugés tenaces qui remontent souvent loin dans le temps semblent plus aptes à caricaturer des types ou des styles d'intervention qu'à renseigner sur les objectifs poursuivis ou le bien-fondé des actions dans ce secteur d'activités. Enfin, dans un contexte budgétaire contraignant, les cégeps peuvent être tentés de négliger les activités d'apprentissage parascolaires et de restreindre leur mission de formation aux activités d'enseignement.

Pour ces raisons, la Commission des affaires étudiantes a ressenti le besoin de réaffirmer l'importance des services socioculturels dans les cégeps et de réfléchir aux orientations qu'on voudrait leur donner pour les années à venir. Ce document aborde la mission et le champ d'intervention des services socioculturels, les orientations et les objectifs à poursuivre, de même que les axes de développement souhaités.

## COMPOSITION DU COMITÉ

Le comité sur le socioculturel était composé des personnes suivantes :

M. René Audet
Responsable du secteur culturel
Cégep du Vieux Montréal

M. Rénald Côté
Directeur des services aux étudiants
Cégep de Trois-Rivières

Mme Claude Gauthier
Animatrice des activités socioculturelles
Cégep Montmorency

M. Michel Grou
Responsable des activités socioculturelles
Cégep de Drummondville

M. Louis Jolicœur
Directeur des services aux étudiants
Cégep de la région de l'Amiante

M. Michel Leclerc
Animateur des activités socioculturelles
Cégep de Sorel-Tracy

M. Richard Ouellet
Animateur des activités socioculturelles
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

M. Bob Rooney
Directeur des services aux étudiants
Cégep de Baie-Comeau

Mme Guylaine Royal
Animatrice de la vie étudiante
Cégep de Valleyfield

Les membres du comité et la Fédération des cégeps tiennent à remercier chaleureusement **Madame Anna Caron**, Directrice des affaires étudiantes et communautaires au cégep de Sainte-Foy, pour la rédaction de ce document.

# 1. LA MISSION ET LES CHAMPS D'INTERVENTION

## 1. La mission

La mission des services socioculturels est de contribuer au développement personnel et social de l'élève, en permettant à celui-ci d'acquérir des connaissances, des compétences et des habiletés qui ne relèvent pas directement de son champ de formation, ou de prolonger et d'approfondir les enseignements reçus par des activités autres que celles qui sont proposées en classe.

Les services socioculturels contribuent également à la mission de formation des cégeps en participant activement à la création d'un environnement éducatif intéressant et stimulant. Ils jouent un rôle au regard de l'adaptation des élèves en leur permettant d'apprivoiser le milieu collégial et de s'y engager, selon leurs intérêts et leurs aspirations. Les activités socioculturelles représentent souvent une occasion de vaincre un certain anonymat, de mieux s'intégrer et de développer des amitiés et des solidarités qui contribuent à faire du passage au cégep une expérience plus riche et plus complète, à tous les points de vue.

Dans le champ d'intervention qui leur est propre, et en complémentarité avec les autres intervenants, les services socioculturels ont pour mission de répondre aux besoins qu'expriment de façon constante les élèves qui se succèdent dans les cégeps : besoin d'un milieu de vie accueillant et «humain», besoin d'appartenir à un groupe partageant les mêmes goûts et les mêmes intérêts, besoin de s'exprimer, de s'engager et de réaliser des apprentissages qui vont au-delà des cours.

## 1.2 Les champs d'intervention

Comme le terme «socioculturel» l'indique, les réalités au sein desquelles les services socioculturels agissent sont à la fois d'ordre social et culturel, le social se rapportant au comportement de l'individu dans ses rapports avec ses semblables, et le culturel à l'ensemble des valeurs, formes d'expression et habitudes de vie d'une culture donnée. Selon le pôle qui est favorisé à un moment ou à un autre, il s'agira tantôt de renseigner l'élève sur les problématiques et les enjeux de notre société, de développer sa conscience sociale et de lui offrir des occasions d'accroître ses habiletés personnelles d'association, de coopération et d'intervention, et tantôt de favoriser l'ouverture aux diverses formes d'expression artistique, et de développer l'imagination, la créativité, le sens critique et la curiosité dans les domaines scientifique, artistique, ou autre.

## 2. LES ORIENTATIONS ET LES OBJECTIFS

### 2.1 Les orientations

Les approches privilégiées par les services socioculturels dans la réalisation de leur mission sont la sensibilisation et l'expérimentation, approches qui s'inscrivent dans la préoccupation globale de faire des activités socioculturelles des activités de formation à part entière.

#### *2.1.1 La sensibilisation*

L'une des préoccupations des services socioculturels est de mettre l'élève en contact avec différentes formes d'expression artistique — films, théâtre, danse, musique ou arts visuels —, de manière à lui permettre de comprendre et d'apprécier la culture dans laquelle il évolue et de développer son sens artistique et son jugement esthétique. En plus de créer d'excellentes occasions de divertissement, ces activités complètent la formation de l'élève et contribuent à l'enrichissement de sa personnalité.

Le développement intégral de la personne passe également par une sensibilisation à différentes réalités qui se présentent à l'être humain comme individu, citoyen ou habitant de la planète.

Les activités de sensibilisation se proposent d'amener l'élève à mieux comprendre la société à laquelle il appartient, à se situer dans son environnement, à clarifier ses valeurs et à opter pour des attitudes et des comportements éclairés dans différents domaines. Les habiletés visées sont l'ouverture d'esprit, le sens critique, la tolérance, le sens des responsabilités, etc.

Les problématiques abordées par les services socioculturels dans les cégeps sont multiples. Elles recouvrent une foule de réalités à composantes sociales, culturelles, économiques, scientifiques et éthiques, qu'il s'agisse de santé, de protection de l'environnement, de promotion de la langue, de multiculturalisme, de droits des minorités, de violence, de relations hommes-femmes ou de développement international, pour ne mentionner que celles-là. Le choix de certains thèmes s'appuie sur des réalités vécues de façon plus particulière dans l'établissement, le multiculturalisme par exemple; bon nombre de sujets sont amenés par des groupes d'élèves de disciplines données qui, dans le cadre d'un travail scolaire ou autrement, veulent sensibiliser les autres élèves à des préoccupations reliées à leur champ d'études. De façon générale, les thèmes choisis reflètent les grandes questions et les préoccupations d'actualité. Quant aux moyens, ils sont variés : journées ou semaines thématiques, concours, conférences, expositions, stands d'information, projections audio-visuelles, forums, débats, etc.

Pour réaliser pleinement leur mission de formation, les cégeps doivent être des milieux intellectuellement ouverts, dynamiques et stimulants. Par leur intérêt, leur expertise et les moyens mis à leur disposition, les services socioculturels jouent un rôle important dans la création de cet environnement. La sensibilisation des élèves à différentes dimensions de la culture, incluant la dimension artistique, constitue une voie privilégiée d'animation du milieu et un apport précieux des services socioculturels à la formation des élèves.

### *2.1.2 L'expérimentation*

Sans exclure l'acquisition de connaissances théoriques, les activités mises de l'avant par les services socioculturels favorisent un apprentissage fondé sur la créativité, l'expression, la pratique, l'expérimentation. Les ateliers, groupes, clubs et projets de diverses natures constituent de véritables laboratoires où l'élève est invité à exploiter ses talents personnels et à développer ses habiletés relationnelles par le contact avec le groupe.

Dans les activités structurées, à caractère artistique ou autre, l'approche est résolument pratique, qu'il s'agisse de s'initier aux rudiments du dessin ou de la guitare, d'apprivoiser les échecs ou d'affronter les planches. L'objectif est davantage d'éveiller l'intérêt, de favoriser l'expression personnelle et la prise de conscience de ses possibilités que de former des experts... bien que certains élèves soient amenés à réévaluer leur choix de carrière à la suite de certaines expériences parascolaires, et à opter pour une discipline reliée au monde artistique.

De nombreuses activités socioculturelles impliquent, par ailleurs, un engagement de l'élève dans sa communauté sous forme de projets à réaliser ou de services à rendre. C'est, pour le jeune, une occasion privilégiée de relever un défi concret, d'apprendre à travailler en équipe, de découvrir ses qualités de leadership et de mieux maîtriser toutes les dimensions d'une intervention communautaire : planification, organisation, évaluation. Parce qu'elles laissent une place importante à l'initiative des individus, qu'elles leur permettent de participer réellement aux orientations et de prendre des responsabilités dans l'action, ces activités contribuent à forger ces qualités tant recherchées, notamment dans le monde du travail : l'autonomie, le sens des responsabilités, l'esprit critique, la créativité, l'ouverture au changement, etc.

Il est important de conserver et de développer, dans nos établissements, ces lieux de pratique et d'expérimentation propices à l'épanouissement des individus.

### *2.1.3 La formation*

Bien qu'elles soient choisies par les individus sur une base purement volontaire, qu'elles fassent rarement l'objet d'attestations et soient encore plus rarement créditées, les activités socioculturelles doivent être conçues par les intervenants comme des activités de formation à part entière et perçues comme telles dans le milieu collégial.

Cette orientation suppose d'entretenir et d'enrichir la réflexion concernant le choix des activités proposées aux élèves, la définition de leurs objectifs d'apprentissage, le choix de moyens permettant d'atteindre ces objectifs, les exigences reliées à l'encadrement des élèves, ainsi que la sélection de modes d'évaluation appropriés.

## 2.2 Les objectifs

À la lumière de ce qui précède, les objectifs généraux des services socioculturels dans les cégeps peuvent se résumer ainsi :

- participer à la création d'un environnement éducatif de qualité et favoriser l'intégration de l'élève au milieu collégial;

- répondre à des besoins d'apprentissage des élèves, dont celui de compléter la formation reçue dans le cadre des programmes d'enseignement;

- amener l'élève à développer son potentiel créateur, en proposant des moyens d'apprentissage sollicitant son imagination et sa créativité, sa curiosité intellectuelle et son sens critique;

- amener l'élève à développer son autonomie, son sens des responsabilités, son leadership et son esprit d'initiative;

- amener l'élève à développer sa conscience sociale et ses capacités d'association, de coopération et d'intervention.

## 3. LES AXES DE DÉVELOPPEMENT

Le développement des services socioculturels dans les années à venir doit prendre appui sur une collaboration et une concertation accrues avec les partenaires potentiels : collaboration avec le secteur de l'enseignement, notamment les professeurs et les départements; concertation entre les établissements pour la consolidation et le développement des activités socioculturelles intercollégiales; ouverture sur les communautés locales et régionales.

### 3.1 Développer une collaboration accrue avec les autres intervenants en milieu collégial, notamment les enseignants

La clientèle à laquelle s'adressent les services socioculturels a beaucoup évolué depuis la création des cégeps : les élèves sont de plus en plus nombreux à concilier études et travail à temps partiel; plusieurs d'entre eux effectuent un retour aux études, certains assument des responsabilités familiales. Dans ce contexte, beaucoup ne souhaitent pas participer à des activités socioculturelles structurées sur une base régulière, ou n'estiment pas avoir assez de temps pour le faire. Par ailleurs, les élèves ne sont pas nécessairement intéressés par les manifestations culturelles — concerts, projections, conférences — qui s'adressent à l'ensemble de la communauté et dont la publicité est souvent noyée dans la masse des informations qui leur sont destinées. Il ne faudrait pas en conclure que les élèves sont réfractaires à l'idée de participer aux activités socioculturelles; il s'agit plutôt de réunir les conditions susceptibles de stimuler et de faciliter leur participation.

Parmi les moyens à explorer, une collaboration accrue avec les professeurs et les départements semble une voie à privilégier pour atteindre les élèves dans leur groupe premier d'appartenance, à savoir le groupe-classe, et offrir des activités répondant à leurs aspirations et à leurs besoins. L'expérience démontre que les élèves participent plus volontiers à des projets ponctuels constituant un prolongement ou un enrichissement des apprentissages faits en classe, qui s'adressent à des groupes précis d'élèves, de groupes-classes ou de concentrations, et qui sont soutenus et encadrés par les professeurs.

Les formes que peut revêtir cette collaboration sont nombreuses. Dans certains cas, il s'agit de favoriser le prolongement d'activités pédagogiques en rendant possible la tenue de manifestations destinées à la communauté collégiale, voire au grand public : présentation de concerts par des élèves en musique, expositions d'œuvres d'art réalisées dans les cours, publication de travaux en français, en philosophie ou dans d'autres matières, organisation de journées ou de semaines thématiques mises sur pied par les élèves et les professeurs. Dans d'autres cas, les services socioculturels peuvent être mis à contribution pour organiser des conférences, des projections ou des débats sur des sujets qui intéressent plus particulièrement certaines disciplines mais qui peuvent aussi, la plupart du temps, être offerts à l'ensemble de la communauté collégiale. Ils peuvent également être appelés à soutenir des projets divers comme des visites d'expositions, des sorties éducatives, la participation à des concours, etc.

Dans cette perspective, le rôle des services socioculturels est de faciliter l'émergence d'initiatives «sur mesure», d'offrir des mécanismes adéquats d'accueil et d'encadrement des projets, tout en permettant aux personnes et aux groupes concernés de partager largement les tâches inhérentes à la réalisation des activités. Tout en maintenant une offre de services destinés à l'ensemble de la clientèle régulière, et des activités parascolaires sur une base régulière qui correspondent toujours aux besoins d'un nombre appréciable d'élèves, les services socioculturels doivent miser sur le dynamisme des enseignants et des départements

pour développer une réponse plus adaptée et plus complète aux besoins d'apprentissage des élèves.

Un meilleur arrimage avec le secteur de l'enseignement, ainsi qu'avec les différents partenaires des services aux élèves et les éléments actifs de l'association étudiante, permettra aux services socioculturels d'offrir davantage de services, d'atteindre un plus grand nombre d'élèves et, surtout, de rester près des intérêts et des préoccupations de la population étudiante.

### 3.2 Développer la concertation dans le réseau collégial pour la consolidation et le développement des activités socioculturelles intercollégiales

Au fil des ans, plusieurs activités socioculturelles impliquant la participation d'un nombre croissant de cégeps ont vu le jour et se sont développées. Parmi les plus connues, mentionnons Cégeps en spectacle, le Festival de danse actuelle, le Festival collégial de théâtre étudiant, le Tournoi intercollégial d'échecs, l'Exposition intercollégiale d'arts plastiques, Cégeps Rok, etc.

La diversité et la richesse de ce développement sont incontestables; elles témoignent du dynamisme des services socioculturels et de la volonté des intervenants de donner à leurs activités le maximum de rayonnement et de visibilité. Ce développement a toutefois été largement tributaire de l'esprit d'initiative et de l'engagement de certains intervenants dans certains collèges, qui ont pris sur eux de créer l'une ou l'autre des activités intercollégiales, d'en faire la promotion et de l'implanter dans le réseau. Ces pionniers continuent, dans certains cas, à jouer un rôle de premier plan dans l'organisation d'activités, sans toujours parvenir à passer le flambeau à d'autres. Faute de conditions favorables, ce développement s'est en outre opéré sans concertation véritable de l'ensemble des collèges sur les activités à promouvoir, les objectifs à poursuivre, les structures à mettre en place et la façon de partager les responsabilités et les coûts. L'heure semble venue pour une rationalisation et une concertation accrues, faute de quoi les activités socioculturelles actuelles risquent d'être victimes d'un essoufflement de nature à compromettre, sinon leur existence, du moins l'élargissement de la participation à un plus grand nombre de cégeps et l'émergence d'activités intercollégiales inédites.

La concertation devra s'attacher à résoudre les principaux problèmes que pose l'organisation d'activités socioculturelles intercollégiales : assurer un partage des coûts plus équitable entre les cégeps hôtes et les cégeps participants; mieux répartir les responsabilités entre les collèges concernés; coordonner davantage les rencontres et les déplacements reliés à l'organisation de l'ensemble des activités afin de diminuer les coûts, d'accroître l'efficacité et de favoriser la participation des cégeps éloignés des grands centres; soutenir le développement d'outils de gestion, de guides d'organisation, etc., et la diffusion de l'expertise acquise par certains cégeps; s'assurer que les cégeps participants, de fraîche ou de longue date, collaborent à la définition des objectifs et des orientations des activités; s'assurer que ces activités répondent toujours aux besoins et aux intérêts des élèves et que ceux-ci sont associés, dans la mesure du possible, à l'organisation et à l'évaluation des activités qu'on leur propose. Comme le développement de services, quels qu'ils soient, passe par la qualité d'intervention du personnel concerné, la concertation vise également à créer des lieux d'échange et de réflexion qui contribueront au ressourcement et à la motivation des intervenants socioculturels.

Le défi lancé aux établissements du réseau collégial est de s'associer plus étroitement au développement des activités socioculturelles intercollégiales, tout en évitant de tuer

l'originalité et le dynamisme d'événements qui ont, pour la plupart, une structure et une histoire qui leur sont propres.

### 3.3 Développer des collaborations avec les organismes de l'extérieur

L'ouverture sur la communauté constitue un objectif que beaucoup de cégeps se sont donné, sans toujours réussir à l'incarner dans les faits aussi complètement qu'ils le souhaiteraient. Les services socioculturels ont un rôle à jouer dans la réalisation de cet objectif, en identifiant les services et les ressources dont peut bénéficier la communauté, en explorant des modalités de collaboration inédites et en travaillant à les concrétiser. Les partenaires éventuels sont nombreux : les municipalités, les commissions scolaires, les diffuseurs culturels, différents organismes bénévoles et différents groupes sociaux. Parmi les formes de collaboration possibles, mentionnons l'ouverture de certaines activités à un public plus vaste, l'accueil d'événements et de manifestations diverses, le prêt de locaux et d'équipements, l'organisation conjointe d'activités culturelles, le développement de services, bénévoles ou non, dont les étudiants peuvent faire bénéficier la communauté, etc.

En se rapprochant des communautés locales et régionales, les services socioculturels contribueront à l'appropriation du cégep par son milieu, tout en favorisant dans le cégep la création d'un milieu de vie ouvert sur l'extérieur.

## CONCLUSION

À l'aube de l'an 2000, les multiples enjeux auxquels la société doit faire face interpellent au plus haut point les établissements d'enseignement, dont les cégeps. À ceux-ci on demande de donner une formation dite «fondamentale» et de développer des acquis durables et transposables, tout en transmettant les connaissances spécifiques et en forgeant les compétences particulières que le marché du travail ou l'université requiert.

La mission est exigeante et complexe, et c'est précisément pour cela que les activités d'enseignement, si riches et performantes qu'elles soient, ne peuvent à elles seules relever le défi. Plus que jamais, peut-être, la formation de l'élève exige l'édification d'une communauté éducative qui nourrisse et soutienne le développement des personnes... Une communauté qui favorise l'intégration de l'élève, l'expression des différentes dimensions de sa personnalité, son engagement enthousiaste dans un projet de formation et sa volonté de participer à l'épanouissement de cette communauté.

La mission, le champ d'intervention, les objectifs et les orientations des services socioculturels s'inscrivent dans cette perspective d'édification d'une communauté éducative. En rappelant ces éléments et en précisant quelques axes de développement, la Commission des affaires étudiantes incite les collèges à soutenir et à développer leur service d'activités socioculturelles et à miser sur l'engagement, l'authenticité, la créativité et l'expertise des intervenants qui y œuvrent, afin de former de façon plus adéquate et plus complète les personnes à qui reviendra la tâche de gérer les enjeux de l'an 2000.